

Notice de montage du siège Yepp Mini

Le Yepp Mini, conforme à la norme européenne EN 14344, est conçu pour transporter des enfants d'un poids maximum de 15 kg (env. 3 ans). N'utilisez pas le siège si votre enfant n'est pas capable de rester assis tout seul pendant au moins la durée du trajet.

Le Yepp Mini peut être monté avec les fixations fournies sur des potences en acier de 20 à 28 mm de diamètre.

Montage:

- Assembler le siège (**ill.1**). Serrer fermement les deux boulons à six pans en les tournant (couple de serrage de 4 N).
- Monter la fixation de potence sur la potence (**ill.3**). Serrer fermement les deux boulons à six pans en les tournant (couple de serrage de 8 N). Pour des guidons spéciaux avec **fixation Ahead**, un adaptateur séparé est disponible.
- Le Yepp Mini est équipé d'un mode de commande double. Appuyer sur le bouton rouge tout en tirant la glissière grise vers l'arrière. (**ill.4a**) Placer le siège sur la bande de la bride. Puis relâcher la glissière et appuyer verticalement sur le siège jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre (**ill.4b**). Le siège s'engage alors automatiquement dans le dispositif de blocage. Tirer le siège vers le haut pour s'en assurer. Si le siège est bien bloqué, il ne doit pas bouger.
- Pour plus de sécurité, toujours engager l'antivol du siège (**ill.4a**). Noter le code antivol pour pouvoir commander une nouvelle clé en cas de perte.
- Pour retirer le siège, suivre les étapes de montage dans l'ordre inverse (**ill.8a+b**).
- Placer l'enfant dans le siège et régler la hauteur des repose-pieds (**ill.6**). Une fois les repose-pieds réglés à la bonne hauteur, attacher les sangles.
- Attacher le harnais 5 points et régler la longueur du harnais à la bonne hauteur. Pour l'ouvrir : appuyer sur le bouton en deux parties tout en comprimant les deux côtés (gris foncé) (**ill.7**).

Recommandations pour l'utilisation:

- Faites un petit tour d'essai, sans enfant, pour vérifier que tout est bien monté, que le siège ne gêne pas et que tout fonctionne bien.
- Attachez toujours les sangles. Votre enfant ne doit pas pouvoir enlever ses pieds. Vérifiez toutefois que les sangles ne sont pas trop serrées et n'écrasent pas les pieds.
- Nettoyez le Yepp Mini à l'eau savonneuse tiède. N'utilisez jamais de détergents agressifs.
- Si vous avez des questions, adressez-vous à votre revendeur.

Avertissements et mesures de sécurité:

- **ATTENTION !** Ne jamais modifier soi-même le siège au risque d'annuler la garantie et/ou la responsabilité civile.
- **TOUJOURS** retirer le siège lorsque le vélo est placé sur le porte-vélo d'un véhicule. Des turbulences pourraient endommager le siège ou les fixations.
- **ATTENTION !** Ne pas utiliser le siège si l'un des composants est défectueux. Faire directement remplacer tout élément défectueux par un magasin spécialisé.
- **ATTENTION !** Ne jamais laisser l'enfant seul dans le siège lorsque le vélo est posé contre un mur ou sur sa béquille.
Ne pas transporter des enfants de moins de 9 mois et/ou trop jeunes pour s'asseoir seuls.
- **ATTENTION !** La présence d'un enfant dans le siège peut influencer la conduite, notamment dans les virages et au démarrage. Utiliser exclusivement le Yepp Mini sur des vélos pouvant supporter des charges plus lourdes. Consulter le manuel du vélo ou demander au fabricant du vélo.
- **ATTENTION !** Toujours utiliser les outils de sécurité fournis.

- **ATTENTION !** Ne pas transporter de sacs ou autres bagages dans le siège. Pour emporter des bagages sur le vélo, placer ces derniers à l'opposé de l'enfant afin de répartir uniformément le poids sur le vélo.
- Après le montage, contrôler que tout est bien monté et que les attaches sont bien fixées.
- Faire un petit tour d'essai après le montage du Yepp Mini puis vérifier le tout.
- S'assurer de TOUJOURS verrouiller le Yepp Mini en plaçant l'antivol intégré en position « verrouillée » (**ill.4a**) à l'aide de la clé fournie. C'est plus sûr et cela évite que le Yepp Mini soit volé. Notez le code antivol pour pouvoir commander une nouvelle clé si nécessaire.
- Le Yepp Mini est conçu pour être monté exclusivement sur des potences en acier de 20 à 28 mm de diamètre au moyen des brides de fixation fournies. Pour des guidons spéciaux avec **fixation Ahead**, un adaptateur séparé est disponible.
- Le Yepp Mini n'est pas conçu pour être monté sur des cadres légers (en carbone par ex.) ; consulter toujours son revendeur ou le fabricant du vélo le cas échéant.
- Le Yepp Mini n'est pas conçu pour être utilisé sur une mobylette ; il peut cependant être monté sur un vélo électrique.
- Utiliser le Yepp Mini exclusivement sur un vélo pouvant supporter une charge supplémentaire. Consulter le mode d'emploi du vélo, le fabricant ou le revendeur.
- Le Yepp Mini a été conçu pour une utilisation quotidienne normale. Le siège n'a pas été conçu pour des circonstances extrêmes comme des parcours de VTT.
- Veiller à ce que le Yepp Mini soit toujours complètement inséré dans l'adaptateur. Le curseur gris doit toujours être complètement introduit (**ill.4b**).
- Toujours boucler le harnais, même lorsque le siège est vide. Veiller à ce que le harnais soit bien ajusté mais pas trop serré.
- Toujours utiliser les sangles des repose-pieds.
- GMG conseille de munir l'enfant d'un casque ajusté.
- Habiller l'enfant de façon suffisamment chaude. Restant assis sans bouger, il est plus sensible au froid.
- Veiller à disposer d'une béquille solide (à deux branches).
- Ne pas transporter d'enfant de moins de 9 mois ou de 9 kg. Utiliser exclusivement le siège si l'enfant est capable de rester assis tout seul pendant au moins la durée du trajet.
- Ne jamais transporter deux enfants dans le même siège.
- Ne jamais soulever le Yepp Mini lorsque l'enfant y est assis.
- Contrôler que le siège n'a pas trop chauffé au soleil avant d'y asseoir l'enfant.
- Pesez régulièrement l'enfant pour s'assurer qu'il n'est pas devenu trop lourd pour le Yepp Mini. Le poids maximum pour le Yepp Mini est de 15 kg. Pour les enfants plus grands, GMG propose le Yepp Maxi.
- Contrôler régulièrement que tous les éléments de fixation sont solidement fixés.
- Le dossier du siège doit légèrement pencher vers l'arrière pour éviter que votre enfant ne glisse.
- Contrôler si l'utilisation du Yepp Mini est autorisée dans le pays où vous souhaitez utiliser le Yepp Mini.
- L'âge minimal pour transporter un enfant dans un Yepp Mini est de 16 ans. La législation à cet égard peut toutefois varier d'un pays à l'autre.
- Contrôler régulièrement qu'aucune partie du corps ou qu'aucun vêtement ne se prenne dans les éléments rotatifs ou mobiles du vélo : un pied dans les rayons ou un doigt dans le mécanisme de freins par exemple.
- Lorsque la selle est équipée de ressorts, recouvrir ceux-ci de protections pour éviter que l'enfant s'y coince les doigts.
- Toujours remplacer le siège après un accident, même en l'absence de dommages visibles.
- Des kits de montage supplémentaires sont disponibles pour monter le siège sur un 2^e vélo.

Garantie:

Nous vous garantissons que ce produit a été fabriqué conformément aux normes de sécurité européennes et exigences de qualité actuellement en vigueur pour ce produit et qu'au moment de son achat par le détaillant, ce produit était exempt de tout défaut de composition et de fabrication. Pendant son processus de production, ce produit a également été soumis à divers contrôles de qualité. Si, malgré tous nos efforts, un défaut de matériau et/ou un vice de fabrication venait à survenir pendant la période de garantie de 24 mois (dans le cas d'une utilisation normale, telle que décrite dans le mode d'emploi), nous nous engageons à respecter les conditions de garantie. Vous êtes alors prié de vous adresser à votre vendeur. Pour des informations plus détaillées concernant l'applicabilité des conditions de garantie, veuillez prendre contact avec votre vendeur.

La garantie est exclue dans les cas suivants:

- Lors d'une utilisation dans un but autre que celui prévu dans le mode d'emploi.
- Lorsque le produit est proposé en réparation par le biais d'un revendeur non agréé.
- Lorsque le produit n'est pas renvoyé avec l'original du ticket de caisse (par l'intermédiaire du revendeur et/ou importateur) au fabricant.
- Lorsque des réparations ont été effectuées par un tiers ou un vendeur non agréé.
- Lorsque le défaut a été causé par une utilisation ou un entretien incorrect ou insuffisant, une négligence ou des chocs au niveau du textile et/ou du châssis.
- Lorsqu'il y a lieu de parler d'une usure normale des pièces, telle que l'on peut attendre d'une utilisation quotidienne.

Quand la garantie prend-elle effet?

La période de garantie débute à la date d'achat du produit.

Pour quelle période?

Pour une période de 24 mois consécutifs. La garantie est uniquement valable pour le premier propriétaire et n'est pas transmissible.

Que devez-vous faire?

Lors de l'achat du produit, veuillez conserver soigneusement l'original du ticket de caisse. La date de l'achat doit y être clairement visible. En cas de problèmes ou défauts, veuillez vous adresser à votre vendeur. Aucun échange ni reprise ne peut être exigé. Les réparations ne donnent pas lieu à une prolongation de la période de garantie. Les produits qui sont directement retournés au fabricant ne sont pas couverts par la garantie.

Cette clause de garantie est conforme à la directive européenne 99/44/EG datée du 25 mai 1999.

Spécificités de la garantie :

	< 6 mois après la date d'achat	> 6 mois après la date d'achat
Décoloration	✓	?
Rouille	✓	?
Usure du harnais	✓	?
Repose-pieds	✓	?
✓ = Garantie		? = Garantie possible après examen

Sous réserve de modification

GMG bv – Tingietersweg 125 – 2031 ER Haarlem – The Netherlands - www.yepp.nl

